

Champ : Cultures, territoires et sociétés plurielles dans l'Océan Indien  
Diplôme : MASTER Mention : SCIENCES DU LANGAGE

Calendrier d'examen étudiants Master 2 Sciences du langage en régime dérogatoire

SEMESTRE 3	Code UE	LISTE ELEMENTS	ECTS	COEFFICIENT	DATE	HEURE	SALLE	ENSEIGNANT	NATURE EPREUVE	
	<b>MAJEURES</b>									
	L50S3A01	Politiques linguistiques	6	6	Exposé OU Dossier à rendre avant le 15/10/2021			Monsieur Georger	Exposé OU Dossier à rendre	
	L50S3A02	Ethnologie des espaces créoles et de l'océan Indien	6	6	01/12/2021	10H00-12H30	Salle 42	Madame Callandre	Ecrit	
	L50S3A03	Théories de la créolisation	6	6	Devoir à rendre sur moodle au plus tard le 30/11/2021			Madame Lebon-Eyquem	Dossier à rendre	
	L50S3A04	Méthodologie de la recherche	2	2	30/11/2021	14H30-16H30	Salle 29 B	Madame Wallian		
	L50S3A05	Communication orale	2	2	25/11/2021	07H00-12H00	Salle 27	Monsieur Marimoutou F.	ORAL	
	L50A3LVE	LVER	2	2						
	L50A3ANG	Anglais	2	2	15/11/2021	10h00-12h00	salle 52	Madame Royer		
	L50A3ESP	LVE Espagnol	4	4	29/11/2021	15h00-17h00	Salle B11	Madame Dubois		
	LVR Malgache	2	2	27/11/2021	9h00-12h00	salle 26	Madame			
<b>MINEURES</b>										
L50F3I05	Littérature créole	6	6	Dossier à rendre avant le 26/11/2021			Monsieur MARIMOUTOU J-C C	Dossier à rendre		
L50E3I01	Culture et Société de l'Océan indien	6	6	26/11/2021	9h00-12h00	Salle 41	Madame SAAYMAN/ Madame HAUTIN			
L50H3I01	Etudes coloniales / esclavage	6	6	A rendre avant le 29/11/2021	Dépôt du sujet le 15/11/2021 sur Moodle		Monsieur FAGEOL/ Monsieur GAUVIN	Dépôt sujet sur moodle le 15/11/2021 our un retour au plus tard le 29/11/2021		

Rappel:  
La sortie n'est autorisée qu'après une durée d'une heure, provisoire ou définitive, et sur avis de l'enseignant(e) responsable. Les sorties se font à tour de rôle.  
Aucun objet personnel n'est autorisé sur la table : trousse, téléphones portables, ordinateur (sauf nécessité pour l'épreuve), dossiers, papiers etc... seront rangés dans le sac personnel de l'étudiant (e)  
Chaque étudiant(e) dépose son sac dans un endroit de la salle indiquée par les enseignant( e)s.  
Aucune communication n'est autorisée entre les étudiant (e)s, après le début de l'épreuve, sauf avis contraire des enseignant (e)s.

Voir les informations en ANNEXE 2 du Règlement des études de l'UFR LSH

Le présent affichage tient lieu de convocation

Fait à Saint-Denis, le 19/10/2021

Code couleur modification:

1ère modification	26/10/2021	6ème modification
2ème modification	04/11/2021	7ème modification
3ème modification		8ème modification
4ème modification		9ème modification
5ème modification		10ème modification

11ème modification	
12ème modification	
13ème modification	
14ème modification	
15ème modification	